



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. REPERCUSSIONS FMI
3. GESTION des LITIGES – Restreinte du 4 novembre
4. COUPES JEUNES – Réunion du 27 octobre
5. COMPETITIONS SENIORS
6. COMPETITIONS FEMININES
7. COMMISSION PEF et STRUCTURATION des CLUBS – Réunion du 21 octobre
8. TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



DISCIPLINE PROCHAINE REUNION



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le **SAMEDI 12 NOVEMBRE** (de 9 heures à 10 heures) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 6 NOVEMBRE 2022**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **VENDREDI 18 NOVEMBRE** (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 13 NOVEMBRE 2022**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **VENDREDI 25 NOVEMBRE** (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 20 NOVEMBRE 2022**, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



REPERCUSSIONS FMI POUR LES MATCHES INVERSES



- A la parution du match inversé, le nouveau club recevant doit synchroniser la rencontre et entrer sa composition d'équipe.
Le nouveau club visiteur doit en faire de même (les informations entrées précédemment sont inopérantes)
- Le jour du match (**en évitant la période 13 heures – 15 heures**) le nouveau club recevant doit synchroniser les données sur sa tablette.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 4 novembre 2022

Présidente : Mme Nathalie COCHENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

RESERVES et HOMOLOGATIONS – DATE D'APPLICATION le MARDI 8 NOVEMBRE 2022

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEE des 22 et 23 OCTOBRE 2022

COUPE ARTOIS DRAMEZ U18

Rencontre 25319108 : FC HINGES FC LILLERS FC 1

Observations d'après match de HINGES, pour erreur de jugement de l'arbitre, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/1 tirs au but 3/1

Droits confisqués

Amende de 17 € à HINGES

JOURNEE des 30 OCTOBRE et 1er NOVEMBRE 2022 (Spécial Coupes)

COUPE ARTOIS SENIORS (4EME TOUR)

Rencontre 25331912 : CSAL SOUCHEZ – FC CALONNE (b)

Réserve d'avant match de SOUCHEZ sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de FC CITE 6 CALONNE RICOUART, pour le motif suivant : des joueurs du club FC CITE 6 CALONNE RICOUART sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par CALONNE RICOUART CITE 6 1.

Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 2.

Droits conservés

COUPE PLATEAU SENIORS (2EME TOUR)

Rencontre 25331928 : BEAUMETZ SUD ARTOIS – SPP WINGLES (b)

Réserve d'avant match de BEAUMETZ WANQUETIN sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de WINGLES pour le motif suivant : des joueurs du club de WINGLES sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par WINGLES 1.

Résultat acquis sur le terrain. Score 0 - 4.

Droits conservés

Rencontre 25331940 : ES VENDIN le VIEIL – SC SAINT NICOLAS (b)

1/ Réserve d'avant match de VENDIN le VIEIL sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de SAINT NICOLAS LEZ ARRAS, pour le motif suivant : des joueurs du club de SAINT NICOLAS LEZ ARRAS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par SAINT NICOLAS 1.

Résultat acquis sur le terrain. 3 - 6.

Droits conservés

2/ Réclamation d'après match de l'ES VENDIN sur l'ensemble de l'équipe de SAINT NICOLAS susceptibles d'avoir joué dimanche 30 octobre à 16 h avec l'équipe C ce qui porterait qu'ils auraient joué y a moins de 48 h.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, le délai entre 2 rencontres est de 2 jours consécutifs (Article 124 des Règlements Généraux du District ARTOIS).

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 - 6.

Droits conservés

COUPE CICA SENIORS (2EME TOUR)

Rencontre 25293545 : AJ RUITZ (b) – AFC LIBERCOURT (b)

Réserve d'avant match de RUITZ sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de LIBERCOURT pour le motif suivant : des joueurs du club de LIBERCOURT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée, recevable dans la forme

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par LIBERCOURT 1.

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 3.

Droits conservés

Rencontre 25293552 : CS LIEVIN DIANA (c) – VAL SENSEE VIS (b)

Réserve d'avant match de VAL SENSEE sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de DIANA LIEVIN pour le motif suivant : des joueurs du club de DIANA LIEVIN sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée, appuyée, recevable dans la forme

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, aucun joueur de cette rencontre n'ayant participé au dernier match joué par DIANA LIEVIN 1 ou 2.

Résultat acquis sur le terrain. Score 3 - 2.

Droits conservés

COUPE ARTOIS VETERANS (2EME TOUR)

Rencontre 25293579 : BULLY CHARCOT – RIVIERE U.S.

Match arrêté à la 17^{ème} minute pour insuffisance de joueurs à RIVIERE sur le score de 6 - 0.

Résultat : BULLY CHARCOT – RIVIERE : 6 (Six) - 0 (Zéro)

Amende de 14 € à RIVIERE.

FORFAITS – JOURNEE DES 22 et 23 OCTOBRE 2022

SENIORS D7 – GROUPE C

Rencontre 25053079 : RC LOCON (b) / AS AUCHY (b)

1^{er} forfait de LOCON

AUCHY bat LOCON par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à LOCON

SENIORS D7 – GROUPE E

Rencontre 25053371 : AS PONT à VENDIN (b) / FC DAINVILLE (b)

1^{er} forfait de DAINVILLE

PONT à VENDIN bat DAINVILLE par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à DAINVILLE

Match retour à PONT à VENDIN

VETERANS A 7 – GROUPE A

Rencontre 24951892 : AS SAILLY LABOURSE / US HESDIGNEUL

1^{er} forfait d'HESDIGNEUL

SAILLY LABOURSE bat HESDIGNEUL par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à HESDIGNEUL

Match retour à SAILLY LABOURSE

Rencontre 24951895 : RCV KENNEDY / FC CAMBLIN

1^{er} forfait de CAMBLAIN

KENNEDY bat CAMBLAIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à CAMBLAIN

Match retour à RCV KENNEDY

VETERANS A 7 – GROUPE F

Rencontre 24952343 : ES LAVENTIE / OLYMPIQUE BURBURE

1^{er} forfait de BURBURE

LAVENTIE bat BURBURE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à BURBURE

Match retour à LAVENTIE

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE A

Rencontre 25002897 : ES DOUVRIN / E. MERICOURT-AVION

1^{er} forfait de DOUVRIN

E. MERICOURT-AVION bat DOUVRIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à DOUVRIN

Rencontre 25002898 : ASSB OIGNIES / USO DROCOURT

2eme forfait de DROCOURT

OIGNIES bat DROCOURT par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à DROCOURT

Match retour à OIGNIES

U16 FEMININES A 8 – GROUPE B

Rencontre 25209695 : FC BOUVIGNY / EC MAZINGARBE

1^{er} forfait de MAZINGARBE

BOUVIGNY bat MAZINGARBE par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à MAZINGARBE

COUPE LEBAS U 18

Rencontre 25289435 : AAE AIX / US PAS (b)

Forfait de PAS

AIX bat PAS par forfait - score 5/0.

Amende de 7€50 à PAS

COUPE ARTOIS U15

Rencontre 25288964 : ES AGNY / US COURCELLES

Forfait de COURCELLES

AGNY bat COURCELLES par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à COURCELLES

COUPE POUJILLY U15

Rencontre 25289932 : AS VIOLAINES / SC AUBIGNYSAVY

Forfait d'AUBIGNYSAVY

VIOLAINES bat AUBIGNYSAVY par forfait - score 5/0.

Amende de 7€50 à AUBIGNYSAVY

COUPE ARTOIS U16

Rencontre 25289427 : AS VENDIN / AAE DOURGES

Forfait de VENDIN

DOURGES bat VENDIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à VENDIN

U13 D2 – GROUPE E

Rencontre 25073721 : OF ARRAS / CS AVION (d)

1^{er} forfait d'AVION

ARRAS bat AVION par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à AVION

U13 D3 – GROUPE J

Rencontre 25090082 : ES SAINTE CATHERINE / US ARLEUX

1^{er} forfait d'ARLEUX

SAINTE CATHERINE bat ARLEUX par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à ARLEUX

U13 D4 – GROUPE I

Rencontre 25091361 : ES SAINTE CATHERINE (b) / FC TILLOY

1^{er} forfait de TILLOY

SAINTE CATHERINE bat TILLOY par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à TILLOY

U13 D4 – GROUPE J

Rencontre 25091389 : US NOEUX (d) / FC LA COUTURE (b)

4eme forfait de LA COUTURE

FC LA COUTURE : FORFAIT GENERAL

Amende de 40 € à LA COUTURE

U11 – D3 – GROUPE H

Rencontre 25059817 : ES SAINTE CATHERINE (b) / FA ARRAS (d)

1^{er} forfait d'ARRAS

SAINTE CATHERINE bat ARRAS par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à ARRAS

U11 D4 – GROUPE A

Rencontre 25070894 : BETHUNE STADE (d) / UC DIVION (b)

1^{er} forfait de DIVION

BETHUNE bat DIVION par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à DIVION

U13 FEMININES A 8 – GROUPE B

Rencontre 25201859 : ES ANZIN / SCPP WINGLES

1^{er} forfait de WINGLES

ANZIN bat WINGLES par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à WINGLES.

Match retour à ANZIN

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente
Nathalie COCKENPOT

Le Secrétaire
Marc TINCHON



COUPES JEUNES



Réunion du : 27 octobre 2022

Présents : MM. Alain DELHAYE – Pierre MONTAGNE – Marc TINCHON -

Excusés : MM. Jean Baptiste BEAUVENTRE – Jean DENEUVILLE – Michel KLECHA – Pascal WATEL –

Homologation des rencontres des 22 et 23 octobre 2022

Les litiges ont été examinés ou en cours d’instruction par les Commissions des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS et de DISCIPLINE (Voir C.R.).

U18 Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (2ème tour) :

Reste 58 qualifiés

23 rencontres programmées - 19 homologuées - 2 reportées - 2 en attente de décision (Discipline + Litiges) - 1 exempt : COS MARLES - les 11 qualifiés du 3^{ème} tour en Coupe GAMBARDELLA

U18 Coupe Philippe LEBAS (1er tour) :

30 clubs engagés

6 rencontres programmées - 2 exempts : SC ARTESIEN et SC FOUQUIERES - 16 qualifiés en Coupe ARTOIS dont 5 qualifiés en Coupe GAMBARDELLA.

U16 Coupe ARTOIS (1er tour – 2ème journée) :

31 clubs engagés + ES SAINTE CATHERINE (b)

16 rencontres programmées - 14 homologuées dont 1 forfait - 2 reportées au **1^{er} novembre**.

U15 Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (2ème tour) :

Reste 51 qualifiés.

25 rencontres programmées dont 1 report du 1^{er} tour - 25 homologuées dont 1 forfait - 1 exempt : OLYMPIQUE LIEVIN

U15 Coupe Gaston POUILLY (1er tour) :

63 clubs engagés – US COURCELLES (Forfait en Coupe ARTOIS)

18 rencontres programmées - 18 homologuées dont 1 forfait - 2 exempts : BEAUMETZ SUD ARTOIS et AFC LIBERCOURT (b) - 24 qualifiés en Coupe ARTOIS.

Elaboration des prochains tours de Coupes

Toutes les rencontres se dérouleront le week-end **des 5 et 6 novembre 2022** sur le terrain du club 1^{er} nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT*).

Rappel : Les clubs FORFAIT en Coupe ARTOIS ne peuvent pas participer aux Coupes secondaires (LEBAS U18 et POUILLY U15).

U18 Coupe GAMBARDELLA (4ème tour) :

Reste 7 qualifiés du District (1 National : RC LENS + 4 LIGUE : BETHUNE STADE – ES SAINT LAURENT – US SAINT POL – US VERMELLES + 2 District : US BIACHE – FC LA COUTURE).

U18 Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (3ème tour) :

Reste 39 qualifiés

15 rencontres programmées (dont 2 reports du 2^{ème} tour) et 2 en attente d’instruction - 1 exempt : AG GRENNAY - Les 4 qualifiés du 4^{ème} tour de la Coupe GAMBARDELLA (US BIACHE – FC LA COUTURE – ES SAINT LAURENT – US VERMELLES)

U18 Coupe Philippe LEBAS (2ème tour) :

Reste 24 clubs qualifiés

8 rencontres programmées - 8 qualifiés en Coupe ARTOIS.

U16 Coupe ARTOIS (1er tour – 3ème journée) :

31 clubs engagés + ES SAINTE CATHERINE (b)

14 rencontres programmées + 2 reportées (Brassage).

La rencontre « HENIN STADE – ES SAINTE CATHERINE (b) » n’est pas officielle.

U15 Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (3ème tour) :

Reste 26 qualifiés

13 rencontres programmées

U15 Coupe Gaston POUILLY (2ème tour) :

Reste 43 clubs qualifiés

16 rencontres programmées - 1 exempt : FC CAMBLAIN - 10 qualifiés en Coupe ARTOIS.

Coupes du TERNOIS (Point des engagements)

Rappel : Un minimum de 6 équipes est requis pour que ces coupes puissent se dérouler.

Sont engagés à ce jour :

U18 :

A. AUBIGNY/SAVY BERLETTE – US HEUCHIN/LISBOURG – US MONCHY au BOIS – CS PERNES
NON retenu : L’entente MAROEUIL/HABARCQ (Hors TERNOIS).

Les clubs suivants ont jusqu’au **30 novembre 2022** pour s’engager : ARTESIEN/RIVIERE – US PAS en ARTOIS (b) – AS VALLEE TERNOISE

U15 :

US BOUBERS – US HEUCHIN/LISBOURG /VALLEE TERNOISE – US PAS en ARTOIS
NON retenus : A. AUBIGNY/SAVY BERLETTE (Retrait pour U15 à 8) – CS HABARCQ (D2)

Les clubs suivants ont jusqu’au **30 novembre 2022** pour s’engager : SC ARTESIEN – CS PERNES – AS TINCQUIZEL

Calendrier 2022/2023

19 et 20 novembre 2022 :

Coupe GAMBARDELLA (5^{ème} tour – Finales Régionales)

10 et 11 décembre 2022 :

Coupe GAMBARDELLA (1^{er} tour Fédéral)

Coupes ARTOIS U18 et U15 (4^{ème} tour)

Coupe ARTOIS U16 (2^{ème} tour)

Coupes LEBAS U18 et POUJILLY U15 (3^{ème} tour)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (1^{er} tour)

Un tour de Coupes pourra éventuellement être programmé les 4 et 5 février 2023 en fonction des reports avant la trêve et du nombre de tours ou rencontres encore à jouer ; PÂQUES reste réservé aux tours d'ajustement.

Divers

RAPPEL :

Toute demande de DEROGATION doit parvenir au District AVANT les tirages au sort du tour suivant soit dans les 48 heures après la rencontre. Ensuite, l'accord du club adverse sera demandé.

Marc TINCHON.



COMPETITIONS SENIORS



Les matchs suivants sont reportés aux 19 – 20 novembre 2022 :

SENIORS D2 – GROUPE B

AC Noyelles Godault – USO Bruay (b)

SENIORS D3 – GROUPE C

FC Camblain – AAE Evin

SENIORS D4 – GROUPE B

CS Pernes – ES Allouagne

US Gonnehem (b) – AS Barlin

ES Labeuvrière (b) – E. Verquin

SENIORS D4 – GROUPE D

JS Ecourt (b) – AS Brebières (b)

SENIORS D5 – GROUPE B

AS Lyssois – I. Norrent Fontes

SENIORS D6 – GROUPE C

US Houdain (b) – RCVK Béthune (b)

SENIORS D7 – GROUPE C

RC Locon (b) – E. Verquin (b)

SENIORS D7 – GROUPE D

FCE La Bassée (b) – Kennedy Hénin (b)

SENIORS D7 – GROUPE F

US Pas (c) – ES Roeux

Dérogation permanente en Seniors pour les rencontres à domicile

SENIORS D7 – GROUPE B

FC LA ROUPIE (c) : samedi à 15 heures 30

Forfait général de JS BOURECQ en **Seniors D7 –Groupe A** – Amende de 55 euros.

Le Président de la Commission :
Richard RATAJCZAK.

Parution du mardi 8 novembre 2022



COMPETITIONS FEMININES



CHAMPIONNAT D1

POULE A

Journée 6 : le match : US Biache - Vaudricourt Klub est reporté au 27 novembre 2022.

POULE B

Journée 5 : Le match US Vermelles – Olympique Liévin est reporté au 13 novembre 2022

COUPE DE FRANCE FINALE REGIONALE

La Commission félicite le **FC LILLERS** pour sa qualification au 1^{er} tour fédéral de la coupe de France féminine et l'**US NOYELLES sous LENS** pour son très beau parcours.

La Présidente de la Commission :
Commission : Micheline GOLAWSKI

La Secrétaire de la
Delphine BRESA



COMMISSION PEF et STRUCTURATION des CLUBS



Réunion du :	Vendredi 21 octobre 2022
Présidente :	Mme Delphine BRESA -
Présents :	MM. Sylvain JOLY – Didier CLAY -
Excusés :	Mme Evelyne BAUDUIN – MM. Chouki BELLA – Alain DELHAYE – Gaël MOLLET – Freddy PETIT – Eric GOOSSENS – Abdelkarim LEGRINI –
Assistent à la réunion :	MM. Makhloufi REBATTACHI – Antoine VANNIEUWENHUYSE -

LABELS SAISON 2022-2023

A ce jour nous avons 24 autodiagnostic label jeunes FFF - 8 autodiagnostic label école féminine de football et 2 autodiagnostic label jeunes futsal.

Quelques modifications ont été faites sur les critères du label jeunes futsal.

Projet associatif	AVANT	2022 - 2023
BRONZE	U6 à U19 Futsal = 8	U6 à U15 Futsal = 8 U16 à U19 Futsal = 8 U6F à U19F Futsal = 4
ARGENT	U6 à U11 Futsal = 8	U6 à U11 Futsal = 16
	U12 à U15 Futsal = 8	U12 à U15 Futsal = 8
	U16 à U19 Futsal = 8	U16 à U19 Futsal = 8 U6F à U19F Futsal = 4
OR	U6 à U11 Futsal = 8	U6 – U7 Futsal = 8
	U12 à U13 Futsal = 8	U8 – U9 Futsal = 8
	U14 à U15 Futsal = 8	U10 – U11 Futsal = 8
	U16 à U19 Futsal = 8	U12 à U13 Futsal = 8 U14 à U15 Futsal = 8 U16 à U19 Futsal = 8 U6F à U19F Futsal = 12

Projet sportif	AVANT	2022 - 2023
BRONZE	1 équipe U6 à U19 Futsal	1 équipe U6 à U15 Futsal 1 équipe U16 à U19 Futsal
ARGENT	1 équipe U6 à U11 Futsal 1 équipe U12 à U15 Futsal	2 équipes U6 à U11 Futsal 1 équipe U12 à U15 Futsal 1 équipe U16 à U19 Futsal
OR	1 équipe U6 à U11 Futsal 1 équipe U12 à U13 Futsal 1 équipe U14 à U15 Futsal 1 équipe U16 à U19 Futsal	1 équipe U7 Futsal 1 équipe U9 Futsal 1 équipe U11 Futsal 1 équipe U12 à U13 Futsal 1 équipe U14 à U15 Futsal 1 équipe U16 à U19 Futsal

Projet encadrement et formation

	AVANT	2022 - 2023
BRONZE	1 éducateur Futsal BASE pour les catégories de U6 à U19 Futsal	1 éducateur Futsal BASE pour les catégories de U6 à U19 Futsal
ARGENT	2 éducateurs Futsal base pour les catégories de U6 à U19 Futsal	4 éducateurs Futsal base dont 1 avec CFF4 pour les catégories de U6 à U19 Futsal
OR	4 éducateurs Futsal base dont 1 titulaire du CFF4 pour les catégories de U6 à U19 Futsal	6 éducateurs Futsal base + 1 certifié BMF pour les catégories de U6 à U19 Futsal

- La date limite du dépôt des dossiers label est le **30 novembre 2022**.
- Vers le **15 novembre 2022** un mail sera envoyé aux clubs pour les informer qu'il reste 15 jours pour candidater ou renouveler leurs labels.
- La commission a décidé d'impliquer d'avantage les élus lors des visites labels administratives. Pour cela une check liste avec des pièces incontournables sera établie par les techniciens au préalable et les élus veilleront à ce que cette liste soit bien respectée.
Le but étant d'avoir une meilleure visibilité pour les élus et un double contrôle sur les pièces à fournir.
- La commission propose la date du **mercredi 10 mai 2023** pour la validation des dossiers labels.

CONCOURS PRETS POUR LE PEF

- Pour rappel le concours se termine le **30 avril 2023** et à ce jour 18 fiches PEF sont sur le site nationale PEF.
- Une réunion d'information aura lieu le **vendredi 4 novembre 2022** au club House de **ROUVROY** à **18 heures 30** pour présenter le PEF, le concours, le label et le carton vert mis en place dans le critérium U13.

CLOTURE DE LA REUNION A 19 HEURES 30.

La Présidente de la Commission :
Delphine BRESA.



TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



11 novembre

US VERMELLES

U6/U7

12 novembre

US VERMELLES

U8/U9